

## **Programme de bourses universitaires Québec – États-Unis**

### **Programme de bourses pour professeurs et chercheurs (volet compétitif)**

Ce volet vise à encourager la recherche sur le Québec au sein du milieu universitaire américain, dans les domaines des sciences humaines et sociales. La recherche devra avoir pour principal objectif de favoriser une meilleure compréhension du Québec et/ou de ses relations avec les États-Unis. Le ministère des Relations internationales et de la Francophonie (MRIF) encourage particulièrement la recherche sur les thèmes suivants :

- les relations bilatérales entre le Québec et les États-Unis;
- l'économie et les échanges commerciaux bilatéraux (interdépendance, chaînes d'approvisionnement, etc.);
- le rôle des États fédérés dans la lutte contre les changements climatiques;
- les questions d'environnement, d'énergie et de ressources naturelles;
- les enjeux reliés au transport durable (électrification des transports);
- le développement du Nord (Plan Nord) et la Stratégie maritime du Québec;
- les questions relatives à la sécurité et aux frontières;
- la culture et l'identité québécoises;
- les relations internationales du Québec et la diplomatie publique québécoise.

### **Admissibilité**

Ce volet s'adresse aux enseignants universitaires à temps plein des collèges et universités américains accrédités et offrant des programmes de quatre ans, ainsi qu'aux chercheurs des instituts américains de recherche. Les titulaires d'un doctorat, récemment diplômés, qui sont citoyens américains ou résidents permanents des États-Unis, sont également admissibles.

### **Conditions**

La bourse offerte sert à couvrir les frais reliés à la production d'un manuscrit de la longueur d'un article en état d'être publié dans une publication universitaire ou la production d'un chapitre d'un livre en voie d'être publié.

Le montant maximum de cette bourse est de 7 000 \$ US pour un universitaire et de 10 000 \$ US pour un directeur d'une équipe de recherche. Ce montant sert à couvrir uniquement les frais de déplacement aux États-Unis et/ou au Québec pour réaliser la recherche, les frais de subsistance, l'achat de livres spécialisés et les coûts éventuels de publication. Aucune allocation n'est prévue pour l'acquisition d'équipements, les salaires, les temps de repos ou tout autre frais directs ou indirects.

La moitié (50 %) du total alloué sera versée à la signature de la convention de subvention. L'autre moitié (50 %) du total alloué sera versée sur présentation d'un rapport contenant deux exemplaires du manuscrit de la longueur d'un article en état d'être publié ou du chapitre d'un livre en voie d'être publié. La non-réception de ces documents peut entraîner l'annulation du deuxième versement.

Les droits sur le manuscrit restent la propriété exclusive du chercheur.

Les recherches portant sur des sujets purement scientifiques, technologiques ou méthodologiques ne sont pas admissibles.

## **Exigences**

Les candidats doivent remplir le [formulaire de demande](#) accessible dans l'[Espace international](#) et acheminer l'ensemble du dossier à la représentation du Québec située sur leur territoire (New York, Boston, Chicago, Los Angeles, Washington, Atlanta et Houston).

La demande doit inclure :

- un sommaire du projet d'un maximum de 250 mots;
- une description détaillée du projet comprenant :
  - les objectifs poursuivis;
  - la pertinence du projet en lien avec le développement des études sur le Québec aux États-Unis;
  - l'hypothèse de recherche et la méthodologie proposée;
  - le calendrier de réalisation, comprenant notamment les déplacements envisagés aux États-Unis et/ou au Québec, les personnes-ressources à rencontrer ou les établissements à visiter;
  - les moyens envisagés de diffusion des résultats.
- un budget détaillé décrivant les dépenses prévues et les sources de financement;
- les coordonnées complètes et le curriculum vitae du candidat (ne dépassant pas cinq pages) et la liste des principaux collaborateurs au projet;
- au moins une lettre d'appui de l'université d'attache du candidat.

## **Évaluation**

À la réception de la demande :

- la représentation du Québec enverra un accusé de réception au candidat;
- le ministère des Relations internationales et de la Francophonie formera un comité de sélection qui procédera à l'analyse du dossier;
- les principaux critères de sélection sont :
  - l'originalité et la pertinence du projet en lien avec le Québec et/ou ses relations avec les États-Unis;
  - l'intérêt du chercheur envers le Québec et son parcours universitaire;
  - la qualité de l'approche théorique et les objectifs poursuivis,
  - les retombées du projet;
  - l'appui au projet par l'université d'attache;
  - la présence d'universitaires du Québec au sein du projet.
- tous les candidats seront informés des résultats de leur demande par la représentation du Québec normalement dans les 60 jours suivant la date limite de présentation des demandes.